



HAL
open science

Master Musique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Musique. 2010, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02041231

HAL Id: hceres-02041231

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041231>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 - Le Mirail

Demande n° S3110057266

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Musique

Présentation de la mention

Le master toulousain de la mention « Musique » du domaine « Arts » s'est donné pour objectif d'offrir à ses étudiants une solide formation méthodologique à la recherche et à les doter de réelles capacités rédactionnelles. Les compétences que ceux-ci doivent acquérir à l'issue de la formation sont l'acquisition d'une méthode d'analyse musicale et de définition de corpus adaptée à leur sujet, ainsi que l'aptitude à communiquer les résultats de leur recherche. A cet effet, la formation a été structurée, outre un large module consacré à la rédaction du mémoire, en UE comprenant des séminaires transversaux où chaque étudiant expose son travail, des séminaires méthodologiques, d'esthétique, de « professionnalisation » (ateliers de valorisation de la recherche), d'analyse musicale, d'épistémologie et enfin optionnels. Les étudiants ont aussi la possibilité de valider la participation à l'ensemble des séminaires, colloques, journées d'études offertes par les équipes du laboratoire LLA (EA 4152 : Lettres, langages et arts), notamment pour tisser des liens avec les autres disciplines artistiques.

L'équipe enseignante est composée de deux professeurs, quatre et bientôt cinq maîtres de conférences, deux PRAG, dont les spécialités thématiques (analyse, orchestration, dramaturgie), ou chronologiques (Moyen Age, musique contemporaine, Renaissance, musiques actuelles, période classique) sont très diverses. Divers intervenants extérieurs sont en outre sollicités.

Avis condensé

- Avis global :

Cette mention de master est bien structurée et menée de façon sérieuse dans une visée d'acquisition de l'autonomie de l'étudiant dans son apprentissage de la recherche. Les contenus en sont cependant insuffisamment détaillés pour l'aspect scientifique et mal identifiés pour l'aspect professionnalisant. Sur ce dernier point, seule la mise en place d'un atelier de valorisation de la recherche constitue le vecteur de l'objectif affiché de professionnalisation, mais elle reste essentiellement confinée en interne. Des doutes subsistent aussi quant à la réalité de l'ouverture pluri-disciplinaire. Son fonctionnement pêche aussi par un manque d'indications sur les passerelles ou réorientations en cours d'études.

Certes l'affirmation d'une approche musicologique théorique et orientée vers la poursuite en doctorat est utile dans un contexte parfois exagérément porté à la réussite immédiate dans le métier, s'agissant d'une discipline où le marché du travail n'offre pas autant de possibilités qu'ailleurs, sauf pour les praticiens chevronnés. Mais en envisageant une plus grande ouverture vers l'extérieur, aussi bien au plan scientifique (pluridisciplinarité) qu'au plan structurel (établissements, international) et en organisant réellement les stages, la formation gagnerait en attractivité jusqu'à son terme (M2) et en visibilité en général.

Il y a lieu par conséquent de recommander aux responsables de cette formation de mettre en œuvre une spécialisation thématique plus forte, ou au moins une identification d'axes de recherche spécifiques dominants ; de donner aux étudiants des outils qui les préparent, le cas échéant, à prévoir leur insertion dans les milieux



professionnels, voire même de mettre en place des liens avec les structures et les entreprises susceptibles de recruter sur les profils de la formation ; de veiller à l'aval de la formation en en tirant les conséquences sur les évolutions à mettre en œuvre.

- Points forts :
 - Variété et équilibre des différentes orientations de recherche et attention portée à l'histoire et à l'épistémologie de la discipline.
 - Equilibre également entre la production de la connaissance et la valorisation de celle-ci par l'étude des méthodes de présentation des travaux de recherche.
 - Faible nombre d'étudiants autorisant probablement un suivi individuel qui favorise la poursuite d'études en doctorat.

- Points faibles :
 - Manque de précisions sur les spécificités de recherche de la mention, ce qui ne contribue pas à l'affirmation de son positionnement au plan national.
 - Peu d'attention portée au management du diplôme, de même qu'à ses débouchés, notamment par manque d'identification des parcours pour les étudiants, ce qui entrave l'adaptabilité de la mention à l'évolution des métiers auxquels elle prépare.
 - Part trop faible consacrée à l'aspect « pratique musicale », qui est peu valorisé dans le cursus des étudiants.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

La relative faiblesse des effectifs, notamment en M2, peut faire songer à une préconisation de mutualisation avec un autre master de discipline artistique. Il permettrait, par la structuration d'une mention commune avec plusieurs spécialités, dont une en musique, de mieux assumer les exigences de la pluridisciplinarité et de rejoindre en cela les préoccupations de l'Unité d'accueil à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs en musicologie.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

L'objectif principal, d'initiation à la recherche, ainsi que les activités reliées (méthodologie, valorisation) sont clairement établis. En revanche, l'identification des débouchés professionnels l'est moins. À cet égard, il n'est pas certain que la formation telle qu'elle est ici proposée permette de cibler réellement des débouchés dans le domaine des métiers de la culture, tel qu'indiqué, là où en revanche l'objectif de poursuite d'études en cycle doctoral sera assurément assumé avec succès. Le dossier n'est donc pas suffisamment engagé dans la recherche d'un équilibre - toujours difficile à trouver en musicologie - entre les exigences de la recherche académique et la visée de métiers où l'expérience et la pratique dominent. Par ailleurs, l'affirmation, au niveau de la recherche sous-jacente à cette formation, donc dans le laboratoire d'adossment, d'un travail « transartistique et interculturel » et d'une réflexion théorique sur la représentation ne transparaît pas dans les thèmes d'étude proposés aux étudiants de cette mention du master.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossment recherche, adossment aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Le positionnement de cette mention dans l'offre de l'établissement est clairement établi, dans la mesure où il s'agit du seul master de ce type existant dans la région. Il participe en outre à l'ensemble des formations en art de l'Université considérée. Cependant, il serait intéressant de mesurer son attractivité au plan national, ce qui supposerait de mieux identifier les spécificités par rapport à des filières du même type dans les cursus de musicologie existants sur le territoire. Celle-ci pourrait prendre par exemple la forme d'un programme de recherche, au sein du laboratoire, spécialement dédié à cette mention.

L'adossment à la recherche semble faire bien correspondre les orientations de la mention à celles de l'axe 4 de l'unité d'accueil Arts, lettres et langues « théorie et pratique des arts », dans son programme : « Musique : théorie, interprétation et valorisation » .



En revanche, il n'existe pas de véritable adossement à des établissements ou milieux socio-professionnels, s'agissant avant tout d'une formation recherche, même si des partenariats existent avec différentes institutions musicales de la région et que des actions communes soient mises en œuvre. Il se peut que cette démarche permette aux étudiants de nouer des contacts personnels et ainsi de choisir leur propre orientation. Mais il n'est pas prévu de stage. En tout état de cause, le partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse n'est indiqué que comme occasionnel.

Les échanges d'étudiants Erasmus existent avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou universités catalanes, mais sans qu'il y ait encore de participation directe aux diplômés eux-mêmes.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La formation est fortement dirigée vers l'acquisition d'un bagage théorique solide et est très centrée sur la préparation du mémoire, ce qui est un gage de qualité. Elle permet en revanche très peu de passerelles, bien que la formation propose des options qui permettent l'individualisation du parcours des étudiants en fonction de leurs projets professionnels. Toutefois, les intitulés de ces options ne sont pas donnés et, pour les autres unités d'enseignement, très généraux. La continuité M1/M2 est satisfaisante.

Une véritable politique de stages n'est pas envisagée. Des stages existent, mais sont optionnels.

Quelques unités d'enseignement sont mutualisées avec d'autres mentions, mais il n'existe pas de co-habilitation.

L'équipe pédagogique comprend six et bientôt sept enseignants-chercheurs, deux professeurs agrégés et deux intervenants extérieurs identifiés, ce qui est peu dans la perspective de la professionnalisation. Cette équipe est constituée de façon équilibrée entre les périodes et les genres musicaux, les profils étant complémentaires. Ces enseignants collaborent dans l'UE de suivi du travail de préparation du mémoire et dans l'UE de valorisation.

La formation est dirigée par un professeur. Elle est pilotée par l'équipe des enseignants permanents structurée en commission pédagogique, laquelle, entre autres, nomme les jurys. Elle se propose de développer l'évaluation des enseignements et l'observation du devenir des étudiants, mais elle n'a pas encore élaboré suffisamment de méthode de suivi des diplômés, ni d'évaluation de la formation, ni de lutte contre l'échec.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Cette mention est attractive, notamment en M2 puisque 40 % d'étudiants viennent de l'extérieur. Leurs origines géographiques ne sont pas mentionnées.

Les flux sont faibles, mais stables (20 étudiants en moyenne en M1, 15 en M2). Cette déperdition d'étudiants est expliquée par l'équipe par la préférence qu'accordent les étudiants aux concours à la sortie du M1. Le taux de réussite pour le passage de M1 à M2 est insuffisant.

Aucune procédure d'évaluation des enseignements n'est mise en place pour le moment.

Il en est de même pour la procédure, à prévoir, d'analyse à deux ans du devenir des diplômés.

S'agissant du bilan prévisionnel pour la prochaine période, il est envisagé de mener une investigation et des actions en vue d'assurer à la formation le maintien de ses effectifs à l'entrée en M1 et d'améliorer le taux de réussite dans le passage de M1 à M2 ; mais ces points ne sont pas encore abordés de façon assez structurée pour pouvoir en tirer des conséquences sur les orientations à venir.